

NE PAS SE VOILER LA FACE**A propos des langues étrangères à l'école obligatoire :
appel à la raison et à la démocratie**

Les associations suisses d'enseignants sont tout aussi désireuses que la CDIP et les autorités scolaires de réorienter l'enseignement des langues en fonction de l'évolution des sociétés. Elles sont en revanche consternées de la légèreté avec laquelle la CDIP s'oriente vers des décisions superficielles sur des orientations d'une immense portée politique et pédagogique.

Elles déplorent le fait que la CDIP paraisse vouloir se déterminer sans concertation avec les professionnels et les associations de parents, sans consultation des parlements, sans coordination avec les révisions globales des plans d'études, sans souci des effets sur les inégalités devant l'école, sans étude sérieuse de la faisabilité et de l'efficacité des méthodes actuelles d'enseignement des langues étrangères.

Elles regrettent aussi la dissociation entre l'apprentissage des langues et l'ouverture à la diversité des cultures, qui exigerait des approches pédagogiques plus larges.

Les associations suisses d'enseignants demandent donc à la CDIP de surseoir à toute option prématurée et de prendre plutôt des mesures pour traiter le problème de façon responsable, sans céder aux effets de mode, aux pressions de certains cantons ou à la pression d'une fraction des parents dont les enfants réussissent facilement à l'école et ne se préoccupent guère des autres élèves.

Les associations suisses d'enseignants souhaitent une position concertée et démocratiquement ancrée dans les diverses régions du pays. Elles refusent des choix nationaux qui se feraient au mépris des différences linguistiques et économiques entre régions.

C'est pourquoi LCH et le SER proposent des analyses un peu différentes, mais fortement complémentaires, des conditions et des obstacles. LCH et SER souscrivent entièrement, l'une et l'autre, aux mises en garde faites par la commission " Formation générale " de la CDIP et invitent la Conférence à en tenir le plus grand compte.

